

Garantie de disponibilité ABRiTEK

En vigueur depuis le 6 octobre 2025

Politique conforme au projet de loi 29

1. Pièces de rechange

Abritek s'engage à rendre disponibles les pièces de rechange pour ses produits tant qu'elles demeurent offertes par leur fabricant respectif.

En cas de discontinuité d'une pièce par un fournisseur externe sur lequel Abritek n'exerce aucun contrôle, un remplacement par une pièce équivalente sera offert lorsque possible.

Si aucun équivalent n'existe, un remboursement de la valeur de la pièce originale sera émis.

Abritek ne peut être tenue responsable de la disponibilité de pièces discontinuées par un fabricant tiers.

2. Service de réparation

Abritek assure la disponibilité d'un service de réparation pour ses produits par l'entremise de son Service après-vente.

Ce service couvre les pièces d'usure nécessitant un entretien ou un remplacement périodique normal, incluant notamment : les mécanismes de manivelle, pentures, poignées, coupes-froids, thermos, et autres composantes mécaniques.

3. Renseignements techniques et d'entretien

Abritek met à la disposition de sa clientèle les renseignements nécessaires à l'entretien, à la réparation et au bon fonctionnement de ses produits.

Cette documentation est disponible en français, conformément à la Charte de la langue française, et accessible via le détaillant, le site Web Abritek.ca, les réseaux sociaux Abritek ou sur demande au Service après-vente.

Pour les composantes électroniques ou exclusives, la documentation technique et les renseignements d'entretien sont rendus disponibles uniquement si ces informations sont elles-mêmes offertes par leur fabricant d'origine.

Garantie de disponibilité ABRiTEK

En vigueur depuis le 6 octobre 2025

Politique conforme au projet de loi 29

4. Durée de la garantie de disponibilité

La durée normale de disponibilité des pièces, du service et des renseignements est liée à la durée de vie utile des composantes du produit, telle que reflétée par les durées mentionnées dans la garantie résidentielle d'Abritek.

Cette durée représente la période raisonnable pendant laquelle Abritek s'engage à maintenir la disponibilité des éléments visés par la présente politique.

5. Limites et mentions légales

Cette garantie de disponibilité s'applique uniquement aux produits fabriqués par Abritek et vendus par l'entremise de son réseau autorisé.

Elle ne couvre pas les produits ou composantes modifiés, réparés ou entretenus par un tiers non autorisé, ni les pièces considérées comme non réparables ou non remplaçables selon leur nature.

La présente garantie de disponibilité n'altère pas les droits conférés par la garantie résidentielle d'Abritek, ni ceux prévus par la garantie légale de la Loi sur la protection du consommateur.

Abritek se réserve le droit de modifier la présente politique sans préavis, dans le respect des lois et règlements applicables.

Portes & Fenêtres ABRiTEK

3315, 98e Rue, Saint-Georges (Québec) G6A 1K7

 services@abritek.ca |  www.abritek.ca

Date : 06 octobre 2025